

**5ÈME VISIOCONFÉRENCE NATIONALE DES FORMATEUR-RICES
LE 15 MAI 2025 À 19H30**

La CGT EP propose, lors de ce rendez-vous désormais régulier pour les formateurs, de se rencontrer pour tisser un réseau, passer un message, formuler une question, faire part d'un étonnement, évoquer une injustice. Rendez-vous à distance avec ce lien :

<https://qr.me-qr.com/pXerzQN2> (ou via ce QR code)

À bientôt

**JOURNÉE FÉMINISTE À MONTREUIL**

Une fois de plus cette journée de préparation du 8 mars fut un grand succès. Depuis #MeToo, la mobilisation féministe progresse en France grâce à une trentaine d'associations et à une large inter-syndicale. À la CGT, l'égalité est une priorité avec la création d'une cellule de veille en 2015, une charte pour l'égalité en 2017 et l'élection en 2023 d'une femme féministe à sa tête.

La première table ronde traita de la directive européenne sur la transparence salariale, qui sera transposée en lois en 2026. Elle s'applique aux femmes du public, du privé, aux apprenties, stagiaires, demandeuses d'emploi et inclut les temps partiels. Elle vise à lutter contre les inégalités persistantes (les femmes ont en moyenne des retraites inférieures de 40% à celle des hommes).

La seconde revient sur des luttes de travailleuses : le centenaire de la grève des sardinières de Douarnenez (1924) et les terribles conditions

de travail des ouvrières agricoles, bergères, qui subissent une grande précarité, saisonnières, sdf, souvent logées chez leurs employeurs et donc plus exposées aux violences sexistes et sexuelles.

L'après-midi fut consacré à la résistance des femmes face à la montée de l'extrême droite en Europe avec l'intervention de militantes polonaise et allemande. Les droits sociaux et féminins sont attaqués via un discours nataliste. La proposition d'un revenu pour mère au foyer assignerait les femmes à leur fonction de procréation et au travail domestique. La bataille contre le sexisme, le racisme et l'antisémitisme doit être quotidienne, au travail et dans la CGT.

■ Barbara Danino, Co Secrétaire générale
Académie Aix-Marseille

**RETRAITE : TU AS DES QUESTIONS ?**

Tu t'interroges sur comment t'y prendre pour demander ta retraite ? Et au final à quel âge tu peux vraiment partir ? Et avec quel montant de pension mensuel ? Et c'est quoi au fait la retraite additionnelle ? J'y ai droit ? Et comment je fais pour la demander ?

Toutes ces questions, tu pourras venir en discuter avec les camarades du groupe retraite en visio les **lundi 24, mercredi 26, jeudi 27 ou vendredi 28 mars 2025**. On n'aura peut être pas de réponse immédiate, mais on sera là pour t'accompagner et de te guider dans la marche à suivre.

Pour t'inscrire, remplis le formulaire derrière ce QRcode ci-contre.

Si d'ici là, tu as déjà besoin de réponse, n'hésites pas à t'adresser à nous par retraite@cgt-ep.org

La retraite des enseignant-es se compose de la partie Régime générale plus la retraite complémentaire (Agirc-Arrco avant 2017, Ircantec à partir de 2017) et du régime additionnel de retraite (RAR). Ce régime (qui existe pour l'Agricole et l'Éducation nationale) est suivi par un comité de participation (COPAR) dans lequel siègent les organisations syndicales du privé. Doté de 6 sièges, notre organisation, représentative, en était exclue. La CGT EP a proposé une réécriture du décret de répartition des sièges. Toutes les organisations représentatives (MEN et agriculture) auront au moins un siège. Notre détermination a été récompensée !

LE GRAND EST S'ENGAGE FÉDÉRALEMENT

Le 24 janvier dernier s'est déroulé sur Besançon une toute première journée de travail du collectif déploiement FERC Grand Est (Fédération de l'Enseignement de la Recherche et de la Culture). L'objectif était double ! Premièrement concrétiser une volonté de donner au collectif un ancrage local adossé à une feuille de route programmatique et pragmatique. Deuxièmement faire se rencontrer les acteurs de la fédération pour renforcer les liens fraternels et surtout penser ces luttes que nous devons mener. Daniel JORGE, secrétaire fédéral, est venu pour piloter et animer notre rencontre. À l'issue de la journée un groupe a été constitué avec des camarades de la Ferc Sup, de la CGT Educ' action, des camarades de l'UD 70 (Haute-Saône) et nous-même. Une feuille de route a été validée, une prochaine rencontre va se faire par visioconférence mais également une rencontre en présentiel qui aura lieu dans les locaux de l'université grâce à l'engagement de Marie-Pascale et Mélanie secrétaires administratives de l'UFR Sciences Humaines. Enfin parce que nous devons croire en nos forces sans nous épuiser, nous espérons que, dès que possible nous pourrons "récolter" les fruits de cet engagement qui servira à la fois au renforcement de nos listes d'adhérent·es mais aussi à donner aux camarades ces aides que nous pourrons collégialement apporter. Merci aux participant·es et à l'UD 25 qui a mis ses locaux à notre disposition.

■ Académies de Besançon, de Nancy-Metz et de Strasbourg

SUBVENTION À STANISLAS : UNE DÉCISION PRÉCIPITÉE !

Le Conseil de Paris a décidé de rétablir une subvention de 1,3 million d'euros à l'établissement privé Stanislas, malgré les critiques sur des pratiques contraires au contrat d'association : obligation de suivre des cours de catéchisme, discours homophobes, et manquements à l'éducation à la sexualité.

Si la direction affirme avoir pris des mesures de mise en conformité, aucune inspection indépendante n'a encore confirmé ces engagements. L'unique contrôle prévu n'interviendra pas avant 2025, laissant un flou inacceptable sur le respect des principes de laïcité et des valeurs républicaines.

Dans ce contexte, comment justifier une telle subvention alors que les écoles publiques manquent de moyens ? Nous demandons que cette décision soit réexaminée, afin de garantir une utilisation juste et transparente de l'argent public.

■ Vincent Massol,
Académie de Paris

ÉLECTIONS TPE 2024

La représentativité des syndicats au niveau national ou d'une branche est définie par l'agglomération des résultats aux élections CSE et aux élections TPE pour les entreprises de moins de 11 salarié·es. Les élections TPE ont lieu tous les 4 ans, elles se sont tenues fin 2024 pour les 5 millions de salarié·es de ces très petites entreprises.

Sur les 5 380 351 salarié·es inscrit·es, seul·es 218 926 se sont exprimé·es, soit à peine 4% ! Cela doit nous interpellé·es quant à notre capacité par la suite à peser dans les négociations et créer le rapport de force. Avec 27,03% et 13 points d'avance sur le deuxième, la CGT est cependant arrivée largement en tête au niveau nationale, comme en 2021.

Dans l'enseignement privé, 12 907 salarié·es des petites écoles de la branche EPNL étaient appelé·es à voter, 1030 suffrages ont été exprimés. La CGT finit troisième avec 15,34% des suffrages, en 2021 nous étions deuxième avec 25%, nous avons perdu 132 voix. Renforcer notre implantation dans les petites écoles, souvent très isolées, est donc primordial.

Les salarié·es des TPE doivent prendre conscience de l'intérêt de ce type d'élection. Certes, nous traversons une crise du syndicalisme, mais à rebours de ce que l'on constate dans d'autres secteurs, la CGT Enseignement privé se développe et gagne chaque année des adhérent·es. Cela confirme que notre présence sur le terrain est indispensable : à nous d'aller dans les petites écoles, pour redonner du sens à nos actions syndicales, près de 15% des salarié·es de l'enseignement privé y travaillent.